



Chers adhérents,

Lors de la demande d'adhésion 2009, ne vous disais-je pas :

" Ne baissons pas les bras, pensons à ces hommes et ces femmes qui, un jour, grâce à vous pourront à nouveau rentrer dans cette église, en admirer sa beauté et la douceur de sa lumière."

Vous avez répondu à notre appel et comme vous pourrez le lire dans le compte rendu de l'Assemblée Générale ci-joint, 2009 fut une grande année pour notre association.

Le Mécénat, pilier de notre entreprise, s'est concrétisé dès son année de lancement. Un grand merci à ces donateurs. Comme le compagnon marquait sa pierre la réfection du portail portera de façon indélébile leur empreinte.

En 2009 vous avez contribué au financement de notre premier chantier de réinsertion. Vous savez l'importance que notre association attache à la réinsertion sociale. 2010 verra la poursuite de nos démarches avec l'étude de faisabilité de chantiers et les détenus de l'établissement pénitentiaire de Chauconin-Neufmontiers.

Enfin pourquoi le succès grandissant du concert donné à l'occasion des journées du patrimoine ne nous conduirait-il pas à la création du Festival Saint Saturnin de Chauconin-Neufmontiers?

Vous avez fait confiance à l'équipe qui conduit cette association, ne la laissez pas au milieu du gué.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous remercier de votre confiance et de votre soutien, et nous vous prions d'agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos sentiments dévoués.

Chauconin-Neufmontiers le 7 avril 2010

Le Président,
Bruno de Trémiolles

Bulletin d'adhésion 2010

(à joindre à votre versement)

Mme, M. ou Mme et M. (Nom, Prénom).....

ou Société.....

Adresse.....

souhaite (souhaitons) renouveler mon (notre) adhésion ou devenir membre(s) de l'Association pour la Sauvegarde et la Réhabilitation de l'église Saint Saturnin de Chauconin-Neufmontiers et m'engage (nous engageons) à respecter les statuts de l'Association.

Ci-joint un règlement de :

15€ (1 membre adhérent)

20€ (2 membres adhérents)

ou montant de(membre bienfaiteur)

ou montant de(mécène entreprise)

par chèque en espèces

(cocher les cases)

Votre cotisation ou votre don pourront être envoyés au siège social de l'Association (Mairie de Chauconin-Neufmontiers), ou remis à l'un des membres du Conseil d'Administration. Les chèques bancaires devront être libellés à l'ordre de ASR Saint Saturnin. Les versements en espèces feront l'objet d'un reçu. Ultérieurement une carte d'adhérent sera adressée à chaque membre. Les statuts de l'Association peuvent être envoyés sur simple demande.